

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 23 juillet 2024*Date de la convocation : 18 juillet 2024**L'an deux mille vingt-et-quatre, le vingt-trois juillet, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Frédéric CAMPS, maire.*

Présents : CAMPS F, DUFOSSÉ D, MERIC M, LAFONT P, CABÉ A, CHAUVET F, MIR A., PEREIRA-SANTERRE J., GOUZY S, DENOY S., de SAINT BLANQUAT G., VALERO G.

Procurations : COMMENGE S. à VALERO G., KOSMINSKY S. à CAMPS F.

Absents : POUILLET M.A.

Secrétaire de séance : PEREIRA-SANTERRE J.

2024-035- TARIFS LOCATION DES SALLES DU CENTRE CULTUREL

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités territoriales relatif à la gestion des affaires de la commune,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 mai 2018 fixant les tarifs de location des salles du Centre Culturel,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 13 septembre 2022 actualisant les tarifs de location des salles du Centre Culturel,

Considérant la nécessité d'actualiser les prix au vu de la hausse des coûts énergétiques,

Il est proposé l'actualisation des tarifs de location des salles du Centre Culturel à compter du 1^{er} septembre 2024.

Cours réguliers			
	01h00	01h30	02h00
1 séance/semaine	30€/mois	35€/mois	40€/mois
2 séances/semaine	40€/mois	45€/mois	50€/mois

Locations ponctuelles	
½ journée	50€
Journée entière (08h00 - 18h00)	75€
Weekend (samedi -dimanche complet)	130€
Forfait 3 jours (vendredi-samedi-dimanche)	150€
Semaine (du lundi au vendredi)	300€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** les tarifs proposés à partir du 1^{er} septembre 2024
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document concernant cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Frédéric CAMPS